

Brèves de Covid – Nous vivons une époque formidable qui nous met à l’abri de l’horreur. Humour coloré...



Par Alain Tortosa

14 janvier

Fait divers :

Accident mortel sur l’A7, le chauffard n’était pas vacciné.

« C’est la violence inhabituelle de l’accident qui a interpellé les services de secours. Un pompier a déclaré “en 20 ans de métier, je n’avais jamais vu un tel impact” Interrogé par les enquêteurs, le chauffard qui a miraculeusement survécu a déclaré “J’étais dans une spirale complotiste infernale et je regrette mon geste, j’invite tous les humains à se vacciner au plus vite.” Face que sa déclaration sauve des vies et que des irresponsables retrouvent la raison ! Le préfet en a aussi profité pour rappeler le résultat des dernières études scientifiques qui prouvent que le risque d’accident est multiplié par 10 quand on n’est pas vacciné et doublé si en plus on ne porte pas de masque FFP2 en voiture. »

Trafic :

Prévisions d’embouteillages pour le WE.

« Bison futé nous annonce que les routes seront saturées dans les prochaines semaines malgré une baisse de trafic de 90 % des automobilistes qui resteront chez eux. En effet selon les spécialistes, les 10 % qui prendront la route vont inexorablement congestionner autant les routes que s’ils avaient été 100 %. Cela pourrait, paraît-il, s’expliquer par une dégradation des routes. Bison Futé n’a pas été en mesure de nous dire quel pourcentage de voitures devraient rester chez elles pour éviter cette saturation. Il semblerait que même si 99 % des voitures renonçaient à sortir et que seul 1 % se rendaient

sur les routes, cela pourrait quand même conduire à terme à la saturation totale du réseau. Notons que certains individus au QI fort peu développé continuent de se demander comment 10 % peut amener la même saturation que 100 %. Précisons que de nombreuses routes ont été fermées à l'initiative des autorités ces dernières années, ce qui pourrait participer à la congestion. Sans compter que certains personnels responsables de l'entretien des routes sont interdits d'exercice ceci pouvant retarder les travaux. »

Santé :

Bonne nouvelle, le Covid n'est plus la seule maladie mortelle !

« L'année 2020 fut une année apocalyptique durant laquelle toute personne décédée l'était du Covid. Plus de mort de grippe, de cancers, d'AVC, de problèmes cardiaques... Le Covid s'arrangeait systématiquement pour voler la vedette des autres maladies. Rendez-vous compte de la perfidie d'un tel virus sans morale, ni foi, ni loi. Vous aviez par exemple un gentil cancer qui grignotait petit à petit la vie d'un patient depuis plus de 10 ans... enfin celui-ci allait mourir dans d'horribles souffrances et le cancer récolter justement les fruits de tant d'années de labeurs et de douleurs... Et au moment de donner le coup de grâce, ce petit con de virus pointait sa tête et le pauvre cancer n'avait qu'à pleurer seul dans son coin suite à l'annonce : « un nouveau mort du coronavirus ! ». Heureusement l'année 2021 a mis fin à cette injustice flagrante, et ce grâce au vaccin ! Ne pensez pas que la vaccination permette aux personnes en fin de vie de ne plus mourir, non, l'objet n'est pas là... Elle permet aux maladies ayant concouru à tuer le patient de recouvrer leur dignité. Ainsi un malade vacciné, positif au Covid et qui décède, a désormais le droit, et même l'obligation d'être mort de ses maladies principales. Cette même personne qui en 2020 aurait été déclarée morte du Covid est désormais décédée du cancer en étant positive au Covid. Ce vaccin permet donc de rétablir la justice ! Veuillez noter que seules les personnes vaccinées bénéficient de cette dérogation, les personnes non vaccinées décédées ET positives au Covid demeurent quant à elle mortes du Covid quand bien même elles eues été écrasées par un train... mais positives. On voit bien la justesse du slogan gouvernemental « vous ne voulez plus mourir du Covid, vaccinez-vous ! »

Santé :

Le casse-tête des vaccinés non vaccinés.

« Depuis que le bon sens a parlé et qu'il a été admis qu'un rappel aurait lieu tous les 3 mois, soit 4 rappels par an, les vaccinés seront désormais non vaccinés 4 fois 15 jours. En effet je vous rappelle que pour chaque injection, on considère que la dose n'est pas active avant quinze jours ! Ce qui porte désormais à deux mois (minimum) la durée annuelle durant laquelle tout vacciné sera considéré non vacciné. Anticiper la dose de rappel ne résoudrait pas le problème de la perte du statut vaccinal durant 15 jours. Car il y a consensus pour dire qu'il y a chute des défenses immunitaires dans les jours suivant l'injection avant que celle-ci ne prenne efficacement le

relais. Le conseil scientifique travaille à une solution, mais hormis les mettre à l'isolement, ne voit pas d'alternatives. Le patronnât a quant à lui suggéré qu'elles soient considérées en vacances durant ces périodes transitoires et placées à l'isolement à leur domicile. »

Fait divers :

Accident de la route.

« Un drame a été évité près de Bourgoin Sur Cerises Molles. Un automobiliste de 42 ans a percuté la vitrine de l'épicerie hier soir à 21 h 30. Bien heureusement l'épicerie était fermée... L'automobiliste déclara qu'il ne comprenait pas et que contrairement à ses habitudes, il n'avait bu que 5 verres de Pastis. Envoyé en comparution immédiate, le juge s'est voulu clément en affirmant « heureusement, vous étiez vacciné et le vaccin vous a protégé. Sans celui-ci, l'accident eu pu être 10 fois pire. » L'automobiliste sortit libre avec un simple avertissement et une obligation de rappel vaccinal pour les 3 prochaines années. »

Société :

pass vaccinal, protégeons les non-vaccinés.

« Les faux pass constituent un fléau qu'il faut enrayer. Alors que le pass sanitaire permettait d'avoir quelques convives avec preuves de non-positivité dans les restaurants, le pass vaccinal met fin à cette situation. Désormais seules les personnes munies d'un QR-code vaccinal pourront pénétrer dans un restaurant ou pénétrer leur voisin(e) dans un club échangiste. Plus aucun élément ne permettra de savoir si votre voisin de table (vacciné) est positif au virus ! C'est pourquoi le ministre supplie les non-vaccinés de ne pas utiliser de faux QR-code. Le ministre a déclaré "il ne serait que folie de fréquenter ces lieux de hautes contaminations pour les non-vaccinés" et de préciser qu'ils mettent leur vie en danger. Une fois de plus, nous avons la preuve que le gouvernement ne vise pas par ces mesures à nuire aux non-vaccinés, mais à les protéger des vaccinés. Raisons pour lesquelles il a été proposé d'interdire l'entrée dans un hôpital pour les non-vaccinés, celui-ci étant un bouillon de culture de vaccinés positifs et donc extrêmement dangereux. »

Fait divers :

Le violeur vaccinateur.

« Enfin l'affaire du « violeur vaccinateur » a été élucidée. Depuis plusieurs mois, un mystérieux violeur agissait dans la ville de Miremoi Le Gros et sa proche banlieue. Le violeur ne ciblait que des non-citoyens non vaccinés, hommes, femmes et enfants. La population des bonnes gens vaccinés n'en avait que faire au point que ni la gendarmerie ni la police n'enquêtait sur l'affaire. Tout le monde jugeant "bien fait pour leur gueule, ils l'ont bien cherché ces cons et n'ont qu'à se vacciner comme tout le monde !" L'affaire aurait pu s'arrêter là sans le viol d'une sexagénaire qui, elle, était vaccinée. La famille de la victime a fini par convaincre celle-ci de porter

plainte alors même que la victime disait garder un "excellent souvenir de l'agression". Une enquête a été menée et le "violeur vaccinateur" a été interpellé. Celui-ci a immédiatement reconnu les faits et s'est excusé d'avoir agressé la vieille dame qui lui aurait dit qu'elle n'était pas vaccinée... d'aucuns se demandent si la victime n'aurait pas menti volontairement pour se faire violenter. Le violeur a alors expliqué aux enquêteurs qu'il était en mission pour le Seigneur. Qu'ayant entendu dire que l'on retrouvait de l'ARN messenger dans les testicules et le sperme, celui-ci pénétrait ses victimes dans le but de les vacciner et donc les protéger. Le jugement a été rendu ce matin, le juge a indiqué "Nous avons bien pris note de la noble intention qui est la vôtre... Mais d'une part vous prenez le risque d'être contaminé et d'autre part le législateur n'a pas encore statué sur votre heureuse initiative. Personne ne doute du fait qu'il faudrait forcer les non-vaccinés à se vacciner, qu'ils n'ont que ce qu'ils méritent, mais pour autant il est encore un petit peu trop tôt pour promouvoir le viol des non-vaccinés, raison pour laquelle nous vous condamnons à cesser vos activités durant 6 mois et vous assurer de la prise régulière des doses de rappel." »

Société :

Crise de l'autorité parentale.

« De plus en plus de pharmaciens témoignent de la perte d'autorité et du laxisme de certains parents. Des vidéos circulent sur Internet avec ces parents de la honte qui renoncent à faire tester leur enfant en plein caprice. Des enfants sans repères et visiblement sans éducation se livrent à des simagrées lors de la pénétration du petit coton-tige dans leur narine. Nous sommes ici au-delà du caprice en voyant ces enfants dont les qualités d'acteurs leur permettraient de devenir joueurs professionnels de football. Rappelons que le test PCR est totalement indolore et qu'il est totalement normal que le coton-tige soit imbibé de sang lorsqu'on le retire. Il en va de la survie des grands-parents de procéder à des tests massifs et réguliers de ces petits cons d'enfants sans conscience. Alors parents ressaisissez-vous et ne vous laissez pas manipuler par quelques gouttes de sang ou de crises épileptiques après le test. Note : En cas d'écoulement d'une substance grisâtre dans les heures qui suivent, merci de consulter un médecin. »

Fait divers :

Accident de la route.

« Moignon Sur Les Pauls, un automobiliste perd l'usage de ses freins dans la descente de Malmonté. Stupeur et sidération chez le conducteur qui ne comprend pas comment cela a pu se produire. En effet la voiture avait été révisée la veille, les freins vérifiés, les plaquettes de frein changées et le carnet d'entretien étant parfaitement à jour (tous les 3 mois). Le problème ne venant a priori ni de la voiture ni du conducteur, nous étions face à un mystère. C'était sans compter sur la logique et la perspicacité de l'inspecteur Lestapo. Après enquête, il a été établi que la voiture de son voisin était une vieille guimbarde non entretenue et qu'elle serait en toute logique la cause de la défaillance des freins du véhicule quasi neuf victime

de l'accident. On ne redira jamais assez que les véhicules non entretenus, même à l'arrêt, menacent les véhicules entretenus. »

Santé :

Campagne de prévention du gouvernement.

« Nous avons tous vu cette excellente campagne gouvernementale dans laquelle le gouvernement incite les Français à ouvrir les fenêtres. Nul ne remet en doute le bon sens et l'intelligence de la mesure, mais les plus perspicaces d'entre vous ont remarqué une personne assise devant la fenêtre qui se prenait le flot de virus durant l'aération. C'est vraiment la faute à pas de chance ! Matignon réfléchit à une nouvelle campagne et un décret a désormais été publié dans lequel il est précisé « lors de l'aération d'un local, il est interdit à toute personne de plus de 90 cm debout ou 90 cm en position assise de se tenir plus de 34,5 secondes devant la fenêtre. Elle peut néanmoins se tenir debout après 5 min 27 s d'aération sauf en cas de vent violent rabattant qui fait re-rentrer les virus. » Notons que les membres de la fédération des personnes de petite taille se sont réjouis de cette mesure de bon sens. »

Santé :

Simplification du protocole sanitaire à l'école (faits réels).

« Le gouvernement soucieux d'allier protection des Français, bon sens et simplicité a modifié le protocole sanitaire. Lorsqu'un cas de Covid est déclaré dans une classe, les parents pourront attendre la fin de la journée pour aller chercher les enfants cas contact sauf s'ils sont symptomatiques. Les enfants cas contact devront faire 3 tests à J0, J+2 et J+4 avec attestation sur l'honneur. Les classes ne ferment plus lorsqu'un ou plusieurs cas de Covid sont déclarés dans une classe. Si un nouveau cas positif est identifié dans une classe dans un délai inférieur à 7 jours, les élèves n'ont plus à répéter le parcours des 3 tests. En revanche si un enfant n'est pas cas contact, mais positif et qu'il a une vaccination complète alors il doit subir un isolement de 5 jours, si le test effectué le 5e jour est négatif ET en l'absence de symptômes depuis 48 heures, l'isolement étant porté à 7 jours dans le cas contraire. Mais lorsqu'un enfant est positif sans vaccination ou avec une vaccination incomplète selon le nombre de doses exigées et selon qu'il ait attrapé le Covid il y a moins de 6 mois, l'isolement est de 7 jours et non 5 jours. Si le test effectué le 7e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 h, l'isolement étant porté à 10 jours dans le cas contraire. Lorsqu'un enfant est cas contact, mais avec vaccination complète il n'y a pas d'isolement, mais un autotest immédiat et à J+2 et J+4. Lorsqu'un enfant est cas contact sans vaccination ou avec vaccination incomplète il y a isolement de 7 jours et un autotest à l'issue de l'isolement. Notez qu'il faudrait vraiment être de mauvaise foi pour critiquer ces mesures qui de toute évidence simplifient grandement le protocole. »

Santé :

Troubles de l'enfance et vaccination.

« Problèmes d'apprentissages scolaires, problèmes relationnels, retards, agressivité, et si c'était un déficit en vaccination ? La dernière étude publiée par BioNTech ne laisse aucun doute quant à l'origine de ces troubles. Dès la première dose, on constate une diminution de 40 % des symptômes, même chez les patients au tableau clinique le plus sombre. Plus le nombre de doses augmente et plus l'élève devient un élève modèle au point qu'au bout de quelques mois il obtient les félicitations des enseignants à l'exception du sport. Les seuls effets secondaires semblent être une apathie totalement compatible avec l'enseignement tel qu'il est pratiqué en France. De nouvelles études sont en cours chez les prisonniers, mais les premiers résultats semblent encourageants. La population des vaccinés est beaucoup plus docile et obtempère à toutes injonctions. Ceci est vérifié régulièrement en introduisant une directive stupide pour tout nouveau protocole sanitaire. La dernière étant que manger debout expose plus au virus que manger assis. »

Santé, Justice :

« Tous vaccinés tous protégés ! »

« Qui n'a pas entendu ce slogan qui a permis de sauver des millions de vies en France. Hélas à la suite d'une plainte déposée par un groupuscule néonazi de complotistes, le gouvernement s'est vu contraint de modifier le slogan. Celui-ci sera désormais « tous vaccinés, tous protégés d'un décès par Covid ». Et afin que le doute ne soit plus permis, un décret a été publié ce jour précisant : "Toute personne vaccinée décédée, qu'elle soit symptomatique ou pas, qu'elle soit positive ou pas au Sars-cov2 ne pourra être décédée du Covid du fait du vaccin déclaré efficace (voir décret concerné). Son décès sera obligatoirement dû à ses comorbidités et si aucune comorbidité n'est connue au moment de son décès, la cause de décès sera indiquée comme "autre" ou "arrêt cardiaque". »

Société :

Lutte contre les embouteillages en ville.

« Les services de la voirie se félicitent de la mise en œuvre de restrictions de circulation à Voici en Courgette. La petite agglomération déplorait de nombreux accidents sur la commune. Depuis la mise en place des restrictions (distances entre les véhicules, interdiction de sortie pour les plus anciens, cache calandre, révision obligatoire, nettoyage des véhicules obligatoires, etc.), le nombre d'accidents n'a augmenté que de 66 % ! Les services concernés se félicitent des résultats obtenus et ont annoncé que sans ces mesures efficaces, l'augmentation eut été de 200 %. Nous remercions le maire qui grâce à sa volonté sans faille a permis de limiter l'augmentation des accidents grâce à des mesures audacieuses et efficaces à n'en point douter... Il a déclaré au micro de notre antenne "voici la preuve que des mesures fortes de restrictions des libertés de déplacement sont efficaces". »

Société : Grève des enseignants.

« C'est ce jeudi que doit avoir lieu la grève des enseignants. Une fois de plus ceux-ci se retrouvent contraints de faire grève face à l'indifférence du ministère de l'Éducation qui n'hésite pas à les utiliser comme de la chair à canon. Le carnage se poursuit, chaque jour des dizaines de cadavres d'enseignants sauvagement contaminés par des élèves irresponsables sont retrouvés dans les salles de classe. Des rumeurs courent indiquant que certains élèves boiraient le sang de leurs victimes. Et que font le ministère et l'académie ? Rien ! Pourtant cela fait plus d'un an que les enseignants proposent un protocole alliant sécurité des enseignants et bien être des élèves. Rappelons brièvement celui-ci qui consiste à enfermer chaque élève dans un réservoir étanche relié à un système de ventilation. L'élève ayant à la fois son repas de la cantine ainsi qu'une couche pour ses besoins. À la décharge du ministre, les premières expérimentations s'étaient soldées par un petit incident alors que le système de ventilation était en panne. L'enseignante prise de panique ayant préféré fuir que prendre le risque de voir les contamineurs répandre la peste noire. Raison pour laquelle chaque élève, si le dispositif devait être adopté, aura désormais dans sa cage un canari afin de s'assurer que l'air est respirable. En attendant, c'est la peur au ventre que les enseignants vaccinés 3 doses et avec deux masques ffp2 et une consommation de gel hydroalcoolique de 1 litre à l'heure, pénètrent les salles de classe. Ne sachant jamais s'ils passeront leur soirée parmi les leurs ou à la morgue. Putain de guerre ! »

Santé : Pourquoi le virus n'aime toujours pas les magasins si le métro...

« Cette nouvelle étude de l'Institut Pasteur ne fait que conforter ce que nous pensions tous, d'instinct... Il est évident que le virus n'aime pas les lieux de consommation même bondés. Je vous rappelle que le Sars-cov2 est un virus des champs issu de l'accouplement entre un pangolin et une chauve-souris. Ce n'est que lorsqu'il a été ramené de force en ville que celui-ci a commencé à s'en prendre aux humains. De fait il est logique de penser que magasins et transports en commun bondés lui rappellent de mauvais souvenirs. D'autre part, je voulais vous rappeler que les gestes barrières sont respectés scrupuleusement dans ces lieux. Personne ne touche un caddy ou une barre dans un transport en commun sans auparavant le laver au gel hydroalcoolique. De même qu'une distance de 12 cm pendant 30 minutes dans un transport en commun ne présente aucun risque de contamination, le masque étant efficace à 100 %, 12 heures d'affilée, et même dans un milieu humide. Heureusement que la science est avec nous pour nous expliquer... »

Sécurité routière :

Conduire en n'étant pas vacciné n'est plus une option.

« Vous vous rappelez sans doute le slogan des années 80, « boire ou conduire il faut choisir ». Il faudra désormais compter sur "non vacciné ou conduire il faut choisir". C'est ainsi que le juge l'a signifié au chauffard qui avait provoqué un accident dans la nuit de jeudi à vendredi dans la banlieue de Tricotons En Chevreuil. Ce jeune conducteur apparemment sans passé de délinquant de la route avait pris la voiture après une soirée bien arrosée au jus de pomme. Mal lui en a pris, celui-ci n'étant pas conscient de la dangerosité inhérente de son statut vaccinal. Le juge lui a signifié que conduire en état de "carnet de vaccination non à jour", y compris des doses de rappel, était une circonstance aggravante et que désormais il ne saurait être question de prendre le volant avec un pass vaccinal périmé ou inexistant. La leçon a, semble-t-il, été comprise par le délinquant qui s'est empressé d'aller faire deux doses de rappels coup sur coup. »

Politique :

Devons-nous réserver les mouchoirs aux vaccinés ?

« Face à la vague Omicron qui commence à nous submerger, de nombreuses têtes pensantes commencent à s'inquiéter. Le porte-parole nous a rassurés en nous indiquant que le gouvernement était totalement préparé à cette vague comme il l'a été depuis le début de la crise. Les dernières études sont formelles et prouvent que la 6e dose nous protège efficacement des formes graves entre la salle d'examen et la sortie du centre de vaccination. En revanche, il demeure un doute quant à la durée de l'immunité, si elle nous permettrait de rejoindre notre domicile protégé ou pas... Bref, il est probable qu'Omicron nous mette face à une épidémie de Rhume telle que le monde n'a jamais connue. Nous savons que les USA et la Chine ont acheté des stocks de mouchoirs et il n'est pas certain que la France en dispose suffisamment. Je vous rappelle que le masque perd un peu de son panache lorsque l'on commence à se moucher avec et que la morve coule par les fuites... D'où cette proposition de loi qui propose de réserver les mouchoirs aux seuls vaccinés protégés. Le Ministre de la Santé (prochainement béatifié par le pape) est venu à l'assemblée et nous a expliqué que cette mesure, apparemment de bon sens et en tous les cas juste et morale, n'était pas une bonne idée. En effet si nous empêchons les non-vaccinés de se moucher, on risque de voir leur morve se répandre en tous lieux et ainsi mettre en danger les vaccinés malgré leur vaccin efficace. Quand bien même il eût été juste de les laisser dans leur morve... La proposition de loi a donc été rejetée avec regret. »

Automobile :

Un nouvel additif pour protéger son moteur.

« Un ingénieur allemand a mis au point un additif pour moteur qui le protège et augmente sa durée de vie. Est-il efficace longtemps me direz-vous ? À cette question les spécialistes ont répondu qu'il perdait de l'efficacité avec le temps et qu'il suffisait d'en mettre plus. Pour autant des associations de consommateurs ont déclaré constater de graves

dysfonctionnements sur des moteurs et même que certains avaient explosé. Alors qu'il eut été normal de procéder à des tests de sécurité, l'ensemble des acteurs de la profession a balayé le problème et indiqué que ceci n'était que hasard, que des moteurs récents pouvaient exploser et que c'était habituel. Les associations de consommateur ont insisté en affirmant que « non seulement il ne protège pas le moteur, mais il a l'air de le détraquer... » Ici encore la réponse fut simple "il suffit d'en mettre plus". Les associations ont aussi alerté les consommateurs sur le fait que l'essence utilisée dans les moteurs n'était plus la même depuis quelques mois, que la composition avait changé. Pas d'écho, alors même que l'additif avait été conçu pour être efficace avec un type d'essence, les fabricants nous rassurent et affirment que l'additif fonctionne parfaitement même avec la nouvelle essence. »

Politique :

Décodage des propos du Président.

« Certains Français ont réclamé des explications face aux dernières déclarations du Président de la République. Alors même qu'il avait traité d'emmerdeurs et de non-citoyens les non-vaccinés, celui-ci a déclaré que tous les Français avaient droit à la tranquillité. Ce faisant, nous pouvons imaginer qu'aussi bien les Français que les étrangers en situation régulière vivant sur le sol français avaient droit à cette tranquillité. Une lecture rapide pourrait laisser entendre une certaine forme de contradiction entre le droit à la tranquillité tout en étant emmerdé par le Président. Difficile d'apporter la tranquillité et d'emmerder en même temps ! De plus, il a précisé vouloir doubler le nombre de policiers. Pour autant, croiser deux fois plus de policiers ne sera pas de nature à détendre la population qu'il entend emmerder... Seront-ils en mesure de se sentir tranquilles, j'en doute ».

Automobile :

Les voitures à essence responsables de la saturation du périphérique de Beltour Les Joyeuses !

« C'est ainsi que décrit l'association « Nous avons trouvé nos boucs émissaires ». En effet, cela fait désormais quelques mois que les propriétaires de véhicules à essence sont accusés d'engorger le périphérique ! Les propriétaires de véhicules électriques n'en démordent pas "Nous avons fait l'effort d'acheter les voitures électriques, n'hésitant pas à sacrifier des enfants dans des pays pauvres, et ces connards de propriétaires de vieilles bagnoles engorgent le périph et polluent au point que nous risquons de ne plus pouvoir nous déplacer librement". Le président de l'association a déclaré que 3900 voitures en moyenne l'empruntaient chaque jour alors même que la capacité n'était que de 6000 véhicules jour. L'association a oublié (volontairement ?) de rappeler que 6000 véhicules était la capacité du périphérique Ouest et que le périphérique Est pouvait accueillir plus de 12 000 véhicules soit un total de 19 000 véhicules. Ainsi la saturation actuelle due aux véhicules ne représente que 20 % et non de 65 % comme le prétend mensongèrement cette association. D'autre part, les services de l'État ont admis leur incapacité à déterminer le type de

véhicules concernés. La moitié d'entre eux seraient des camions et non des voitures qui sont toute l'année sur les routes. De fait, les voitures individuelles, celles qui sont accusées de saturer le périph, ne représentent en fait que 10 % du trafic potentiel. Et les dernières données semblent dire que seule la moitié sont des véhicules anciens à essence n'ayant pas disposé d'une révision tous les 3 mois. Bref ces boucs émissaires ne représentent qu'environ 5 % du trafic et ils ne sont donc pas responsables de la saturation du périphérique non saturé. »

Justice :

Le violeur porte plainte contre sa victime non vaccinée et obtient justice !

« À Partout les Noix, c'est ce mercredi que devait comparaître M X et Mlle Baudeleoin au Tribunal. Rappelons que M X avait violé Mlle Baudeleoin âgée de 9 ans dans une cage d'escalier le soir de la Saint-Sylvestre et l'avait laissée pour morte après l'avoir rouée de coups. Les voisins excédés par la présence de ce corps qu'ils devaient enjamber pour rentrer chez eux ont prévenu les services de la mairie afin de le faire enlever. Il se trouve que la victime était encore vivante et elle a pu être réanimée. Ce n'est que quelques jours plus tard que M. X a appris par la presse que l'irresponsable Mlle Baudeleoin, élève à l'école primaire Marc Dutroux, n'était pas vaccinée. Ses parents naviguant dans une sphère complotiste d'extrême droite antisémitisme opposée à toute vaccination. M. X s'est immédiatement rendu à la gendarmerie pour déposer plainte contre l'irresponsable. Les gendarmes ont bien heureusement entendu M X et procédé immédiatement à l'interpellation de la délinquante. Heureusement les examens médicaux ont permis de vérifier que M X n'avait pas été contaminé par l'odieuse criminelle. Lors de l'audience la coupable a reconnu les faits et jugement a été rendu. La coupable a été condamnée à 5 ans d'obligation de rester à résidence, verser une rente à vie à M X et bien entendu lui payer tous ses rappels vaccinaux. Ce fût aussi l'occasion pour la cour de rappeler que "violer n'est pas un acte anodin" et qu'il est important de s'assurer du statut vaccinal de ses victimes. En tous les cas, belle journée à Partout Les Noix pour redonner confiance au système judiciaire. »

Société :

Devons-nous laisser crever de faim les non-vaccinés ?

« Tel était le débat lors des journées des jeunes catholiques à l'université d'été En effet même si Sa Sainteté le pape a été claire en indiquant que les non-vaccinés devaient être excommuniés, ceci étant en accord avec les déclarations du Président de la République rappelant qu'ils ne sont plus des citoyens, le débat demeure quant à leur sort... Je vous rappelle que l'amendement déposé par le candidat LR aux élections proposant la mise à mort des non-vaccinés avait été violemment rejeté par la gauche et les écologistes qui avaient crié au scandale, ceux-ci rappelant avec justesse que le recyclage des cadavres toxiques n'était pas au point et que cette idée, quand bien même nul ne doute de sa justesse et de sa générosité, aurait un impact

écologique désastreux.

Il n'en demeure pas moins vrai que des millions de voix de bons Français de toutes confessions s'étaient élevées pour dire à quel point il était injuste de nourrir les non-vaccinés à ne rien faire alors même que de bons Français vaccinés n'avaient pas de ressources pour se nourrir dignement. Raison donc de la création de ces universités d'été. Les débats furent vifs, mais courtois... Nous avions d'un côté les tenants de la ligne dure "qu'ils crèvent dans la charité" et de l'autre les mous, qui pensaient qu'on devait leur fournir le minimum pour les maintenir en vie, mais qu'ils devaient travailler pour obtenir leur nourriture. Les pro-mort ne manquèrent pas de souligner que ce travail constituerait une concurrence déloyale vis-à-vis des travailleurs pauvres de notre belle nation. Ce à quoi la branche gauchiste a proposé qu'il soit assorti une taxe sur leur travail dont les revenus seraient équitablement répartis parmi les 50 fortunes les plus riches de France. C'est grâce à cette proposition juste et équitable que la ligne pro-mort accepta la proposition tout en soulignant l'aspect immoral de laisser en vie des êtres sans âme qui tuent froidement bébés et personnes âgées par leur non-vaccination. »

Santé :

Nouveau protocole dans les clubs échangistes.

« Les membres des clubs échangistes n'auront désormais plus le droit de s'enculer en position debout. Les débats furent rudes à l'Assemblée et au Sénat. Pour une fois l'hémicycle était presque plein, le sujet étant d'importance nationale. Rappelons qu'il est désormais interdit de dîner ou boire debout au bar, que les boîtes de nuit sont fermées, mais que les clubs échangistes demeurent ouverts... D'aucuns, des mauvaises langues, ont dit que c'était du fait que de nombreuses personnalités politiques fréquentaient ces lieux de détente ou se mêlent ébats et débats philosophiques. La réalité est ici scientifique ! Le virus ne se déplace pas sous les 1 min 40 s comme le savent tous les virologues dignes de ce nom. Les directeurs d'établissement ont annoncé qu'ils feraient appliquer la règle et que tout contrevenant sera fouetté cul nu comme il se doit. Les clients sont donc désormais invités à se déshabiller à l'entrée de l'établissement puis à se déplacer à quatre pattes. En l'absence d'ébats, une distance de 40 cm devra être respectée entre le cul de la personne devant et le nez de la personne juste après. Les sénateurs ont déposé un amendement qui a été repris et accepté au Sénat. Qui oserait affirmer qu'ils ne servent à rien ? Cet amendement précise que les nains pourront continuer à se déplacer et enculer les autres participants en position debout (selon leur choix bien sûr). La fédération des nains de France s'est félicitée de cette mesure de bon sens. »

Météo :

Inondations dans le Sud-Ouest.

« Trop c'est trop ! C'est ainsi que le maire de Pas De Bol a débuté son allocution en apprenant que sa commune allait être inondée... Je suis

profondément choqué a-t-il ajouté en précisant qu'il avait fait des travaux sur sa commune pour prévenir les inondations et que 100 % de ses administrés étaient vaccinés y compris les vaches et les cochons. Vous comprendrez bien sa colère quand il a appris que les habitants de la commune de Je Mantape avaient décidé de ne pas garder leurs eaux de ruissellement et décidé de les envoyer sur Pas De Bol. Le maire de Pas De Bol a voulu rappeler que cela n'avait rien d'étonnant sachant que les habitants de Je Mantape étaient les moins vaccinés de France. À quand les mesures qui s'imposent ?! »

Société :

Championnats du monde de vaccination.

« Des Français de l'étranger sont sur le point de gagner le Championnat du monde de nombre de doses. Certains vaccins étant non reconnus en Europe ou en France, ils ne peuvent s'intégrer au pass vaccinal. Obligation de refaire toutes les doses comme s'ils n'avaient eu aucune dose. Bien entendu, il n'y a strictement aucun risque à mélanger les vaccins, les technologies... C'est comme toutes les bonnes choses, ça ne peut pas faire de mal... Nous avons donc des ressortissants à l'étranger qui ont eu 6 doses... quelle chance ! En revanche, des participants de métropole ont déposé une plainte auprès du comité organisateur du concours, criant à la concurrence déloyale et à la triche. Afin de ne pas rester en reste et se faire battre, certains Français ont eu l'idée de dire que leur pass vaccinal était un faux afin de pouvoir bénéficier de 3 doses supplémentaires et ainsi rattraper les concurrents. L'organisateur a quand même rappelé que le concours n'était pas un sprint, mais une course de fond et qu'à raison d'une dose tous les trois mois pendant vingt ans, ils auraient largement la possibilité de se rattraper. »

Société :

Remous dans le monde du complotisme (reprise d'une idée parue dans des réseaux sociaux, l'auteur m'est inconnu).

« C'est l'effervescence et la panique depuis plusieurs semaines dans le monde du complotisme. Toutes les théories du complot se révèlent de plus en plus exactes comme l'origine du virus, la création du pass vaccinal et autres balivernes... Celles que les vérificateurs de l'information nommaient théories complotistes tombent les unes après les autres... Il ne reste plus qu'une ou deux théories comme le fait que tout ceci est orchestré en vue du Grand Reset afin de rendre esclaves les humains ou que le but est d'exterminer une grande partie de la population pour que les complotistes soient à court de théories. Un appel d'offres a été lancé afin de pouvoir réalimenter au plus vite... Pour l'instant les propositions ne séduisent pas énormément. Nous avons la théorie de la Terre plate, les chefs d'État qui ont été remplacés par des Reptiliens, la lune qui est une base extraterrestre depuis laquelle les humains sont contrôlés... Néanmoins ne soyons pas trop pessimistes, les meilleures théories sont celles diffusées par les maîtres de ce monde et les médias mainstream. Il n'y a pas de raison de penser qu'ils seront à court d'imagination pour nous nuire et ainsi nous pourrions de nouveau augmenter le nombre de théories du complot. »

Santé :

Traitement obligatoire dans la lutte contre le Sida pour fréquenter les clubs échangistes.

« Le gouvernement a agréé une seule marque de médicaments dans la lutte contre le Sida. Les pratiquants des clubs échangistes pourront désormais se livrer à leur hobby à l'unique condition qu'ils apportent la preuve d'une prise de médicament PZ dans les 3 derniers mois. En revanche les individus qui n'ont pas pris leur traitement se verront totalement interdire l'entrée des clubs même avec une preuve de séronégativité de moins de 24 heures. Quant à celles et ceux à jour de leur traitement et pour lesquels un test a indiqué qu'ils étaient séropositifs, pas d'inquiétude, ils pourront librement continuer à fréquenter les clubs et sans préservatif. Le chef du gouvernement a traité d'égoïstes celles et ceux qui refusaient de prendre ce traitement qui de toute évidence "sauvait des vies". Vous aurez bien compris que la santé des pratiquants était le plus importante pour le gouvernement qui n'a pas hésité à prendre cette mesure de bon sens. »

Société :

Boycott des entreprises de non-vaccinés.

« L'association, "FIEF, Français Injectés Et Fiers" a lancé une campagne de boycott visant les entreprises dont le ou les dirigeants ne sont pas vaccinés. Cette initiative relevant tellement du bon sens que l'on s'étonne qu'elle n'ait pas eu lieu plus tôt. Pourquoi, nous, bons Français, devrions-nous apporter notre argent à des entreprises sans morale ni conscience qui par leur action ont du sang sur les mains ? Combien de milliers de compatriotes ont vu leur opération supprimée par la saturation des hôpitaux uniquement causée par ces sous-citoyens non vaccinés ? Le président de l'association a déclaré "Les priver de clients et de revenus n'est que justice, ces sous-merdes n'ont qu'à crever dans les caniveaux". Notons que le Président de la République ainsi que le gouvernement ont salué cette initiative citoyenne et déclaré "nous espérons qu'il y en aura d'autres"... Les bruits de couloir laissent entendre que M Lucien Bolmerbug, président du Fief se verrait bientôt remettre la Légion d'honneur. »

Santé :

Le sport c'est dangereux.

« Le ministère des Sports avec le support du ministère de la Santé met en garde les jeunes contre la pratique sportive. Nous savons depuis des années que le sport peut causer des AVC, des thromboses et des myocardites sur des personnes apparemment en bonne santé. L'effort musculaire déclenchant ces symptômes sous-jacents. Le désormais célèbre slogan "pour plus de sûreté, je ne fais pas de sport" a d'ores et déjà permis de sauver des centaines de vie... Et rappelez-vous "tous vaccinés, tous protégés". »

Santé :

Dans un coffre ! (Basé sur des faits réels)

« Une mère de famille ayant amené son enfant dans un centre de test afin de s'assurer qu'il était négatif a eu une excellente idée. Apprenant que celui-ci est positif, elle s'est justement empressée de lui coller une baffe en le traitant de petit con "tu aurais pu faire attention et respecter les gestes barrières". Bien entendu en mère responsable elle lui a signifié qu'il serait consigné dans sa chambre pendant 15 jours avec un pot de chambre et que les repas lui seraient apportés... Il devra de plus porter un masque jour et nuit. Mais là n'est pas l'essentiel, les mesures précédentes n'étant que le minimum raisonnable... Justement paniquée par l'idée de revenir à la maison, elle a bien envisagé de le faire courir derrière la voiture, mais les 15 km d'autoroutes auraient fait perdre trop de temps à la mère. C'est alors qu'elle a eu l'idée géniale d'enfermer son enfant dans le coffre de sa voiture... Ah si tous les parents avaient autant de bonnes idées, nous serions vite débarrassés de ce fléau ! »

Santé, Société :

En France on n'a pas de pétrole, mais on a des idées.

« Tel était le slogan des années 70 suite à la crise pétrolière. Et il n'était pas vain. De multiples médecins médiatiques et hommes politiques regorgent d'imagination pour faire payer les non-citoyens que sont les non-vaccinés. Saluons ici l'excellente initiative de Christian Estrosi qui a proposé de confiner (assigner à résidence) les non-vaccinés en ayant auparavant rendu obligatoire la vaccination et donc introduit le pass vaccinal pour travailler. Mais afin que la mesure soit juste et comprise par l'ensemble des vrais Français, M. Estrosi a précisé que les égoïstes seraient aussi privés d'assurance chômage... On ne va quand même pas leur offrir le gîte et le couvert... merde ! Cette excellence initiative succède à d'autres bonnes idées comme faire payer un impôt supplémentaire aux non-vaccinés, les faire payer ou les interdire de soin à l'hôpital ou les mettre en prison. Ne doutons pas que de nouvelles idées verront le jour dans les prochains jours afin que les bons Français puissent être protégés de ces monstres sans foi ni loi. »

Religion :

Les non-vaccinés ont-ils une âme ?

« C'est de cette question dont ont débattu les évêques lors du dernier concile. Autant il y eut en toute logique unanimité pour excommunier les non-vaccinés qui de toute évidence ne pouvaient pas faire partie de l'église de Rome, autant le débat fut rude concernant la question de l'âme. L'église a fait de grands progrès ces dernières années avec la reconnaissance de l'avortement, de l'utilisation de cellules fœtales pour la fabrication de vaccins, mais demeure plus ou moins indécise sur les non-vaccinés. La devise catholique voudrait qu'on les aime, qu'on les aide, qu'on leur pardonne leurs errements, mais il n'est pas pour autant possible d'ignorer la profondeur de

leur horreur qui ferait passer une orgie pédophile comme un hobby banal. Malgré la longueur des débats, il ne fut pas possible de trancher définitivement sur cette question. À ce jour donc les non-vaccinés ne sont ni considérés comme des humains ni comme des animaux. »

Justice : Majorité pénale.

« Un débat à court en ce moment sur l'âge de la majorité pénale. En effet nous voyons de plus en plus d'enfants en bas âge contaminer leurs grands-parents innocents. Je vous rappelle que la morale veut que les enfants et petits enfants se sacrifient pour leurs grands-parents. C'est quand même la moindre des choses, le minimum de respect possible. Et puis, depuis quand les vieux devraient se sacrifier pour les jeunes ? N'importe quoi. Bref nous voyons même des bébés qui enlèvent leur masque dans la journée pour porter une tétine infectée à leur bouche ! Sans compter ces enfants qui au lieu de rester dans un cercle marqué sur le sol, vont vers d'autres enfants pour jouer. Une enseignante, horrifiée comme il se doit, a même assisté à l'acte criminel d'un enfant qui a voulu prêter sa gomme à un autre enfant. C'était sans compter sur l'intelligence, le bon sens et les réflexes de l'enseignante qui a immédiatement activé l'alarme incendie de l'école. Malgré la pluie, les enfants sont restés pendant 4 heures dans la cour, le temps que les locaux soient désinfectés. Il existe des milliers d'exemples... Bien entendu il semble logique de condamner les parents à de lourdes peines et les priver de leurs droits parentaux, mais on ne peut pas uniquement leur jeter la pierre. Nous savons tous que certains enfants sont mauvais par essence, ils sont incontrôlables et malgré toute la bonne volonté des parents se comportent en tueurs psychopathes prêts à tuer leurs aînés. Le bon sens voudrait donc que la majorité pénale soit désormais à partir de 3 ans. »

Covid : Olivier Veran positif (en partie réel).

« Le Ministre de la Santé a-t-il été contaminé par ses enfants en âge d'aller à l'école primaire ? C'est en tous les cas la thèse la plus probable, s'ajoutant aux nombreuses victimes de leurs enfants comme Jean Castex ou le Dr Alexandre, si je ne me trompe. Cela nous démontre une fois de plus la dangerosité de ces enfants qui parfois ont un geste tendre en direction de leurs parents, enlevant le masque pendant une seconde. Pour être encore plus sérieux, force est de constater que le respect des gestes barrières et le port du masque nous mettent à l'abri de 110 % des contaminations, mais pas avec les enfants. De nombreuses voix s'élèvent pour réclamer un protocole sanitaire adapté aux enfants. Le principal dirigeant d'un syndicat enseignant a déclaré "ce n'est plus possible, il faut les mettre dans des camps sans quoi l'humanité risque de s'éteindre à cause de ces petits cons."

L'Australie, en avance sur les autres pays est en train de préparer des camps pour enfants dans des parcs d'attractions pour rendre leur incarcération plus ludique. Le porte-parole du gouvernement a quant à lui déclaré "je suis peut-être un enculé, mais au moins je ne risque pas d'être contaminé par mes enfants". Il a été convenu que lors du prochain remaniement ministériel le

quota d'enculés serait porté à 50 % au minimum afin de protéger le gouvernement en cas d'attaque infectieuse massive des enfants envers leurs parents. »

Société :

Plainte de l'association de consommateurs TousUnis.

« L'association de consommateurs TousUnis a déposé plainte contre la société de jeux éducatifs Es Lebe Die Lage. L'association reconnaît que l'idée du jeu "Ramasse tes virus" était excellente et permettait aux enfants de se familiariser à la filtration des virus par les masques. Le problème est que le jeu est totalement injouable. En effet, les enfants doivent ramasser du sable avec une épuisette, mais les trous font 3 cm de côté. Imaginez ces pauvres enfants dire "il est nul ce jeu, il faut vraiment être con pour croire qu'on peut ramasser du sable avec des trous pareils". Contacté par notre rédaction, le fabricant a tenu à présenter ses excuses et précisé que les ingénieurs (irresponsables) s'étaient basés sur la proportionnalité réelle entre la taille d'un virus et les fibres d'un filtre à café. Une nouvelle version du jeu pourrait remplacer l'épuisette à trous par une épuisette en sac poubelle afin de s'assurer de l'efficacité du ramassage. »

Santé :

Pédophilie et inceste.

« La pédophilie permettrait de renforcer les défenses immunitaires de l'enfant. En ces temps troublés de pandémie mondiale, toute idée est bonne est à prendre. Des chercheurs du MIT sont arrivés à la conclusion que l'inceste pouvait augmenter de 40 % les défenses immunitaires chez l'enfant dès lors qu'il était violé par un proche membre de sa famille (grand-parent, parent, frère, oncle...) Bien évidemment l'agresseur pédophile devait être à jour de son parcours vaccinal afin d'augmenter l'efficacité du traitement. Il a été établi qu'il était préférable d'enculer l'enfant dans les 15 jours suivant le rappel, là où les anticorps sont les plus importants. Une fréquence de deux fois par mois étant suffisante pour maintenir l'immunité et d'une fois par mois pour les moins de 3 ans. Et bonne nouvelle, les effets secondaires sont relativement rares et anodins. Les chercheurs ont constaté quelques rares cas de suicide chez l'enfant ou un peu plus fréquent d'automutilations. Une campagne d'information sera bientôt diffusée en France et plusieurs personnalités publiques se sont généreusement proposées pour parrainer l'association "encule ton neveu". »

Santé :

Amputation prophylactique.

« Des chercheurs allemands, toujours pionniers dans l'avancée de l'humanité, ont constaté que les enfants de moins de cinq ans qui n'avaient ni main ou ni bras, enlevaient beaucoup moins leurs masques. Ils ont donc acheté des enfants dans des orphelinats roumains et procédé à des amputations "prophylactiques". Un peu sur le même principe que l'ablation du sein pour

empêcher des femmes d'avoir un cancer du sein (pas con et tellement humain, hein ?). L'étude a été menée très sérieusement créant plusieurs groupes. Ceux à qui on coupait les mains, le groupe avec l'avant-bras coupé, le groupe avec tout le bras coupé et le groupe témoin qui possédait des bras et des mains. Les résultats ont montré que le meilleur résultat était obtenu en coupant le bras au niveau du coude avec une augmentation de 80 % de l'adhésion au port du masque. Nous pensons que d'ici un mois, l'opération (banale et sans danger ni contre-indications) devrait être proposée pour les parents qui le désirent aux enfants de moins de 5 ans. Le rapport bénéfice versus risque pour l'enfant étant totalement favorable au regard de la dangerosité du virus sans compter le bénéfice pour les grands-parents et la société. Il a été prouvé que plus l'enfant était mutilé jeune et moins il avait d'effets secondaires, oubliant avec l'âge qu'il avait des bras et des mains avant cette petite opération bénigne. Précisons qu'étant donné le côté anodin de l'opération, l'accord d'un seul parent sera nécessaire pour procéder à l'amputation des deux membres. »

Société :

Conférence-débat à l'université de Vichy.

« Les plus de 60 ans ont été conviés à une conférence à l'université de Vichy dont le thème était "Les enfants sont-ils une menace pour l'humanité ?" Les débats furent vifs, mais courtois. Il est bien loin le temps où nous étions naïfs à penser que les enfants étaient l'avenir de l'homme. Le fléau a rebattu les cartes et ces têtes blondes d'apparence innocente se sont révélées être de dangereux psychopathes tueurs de grands-parents. Comme bien souvent nous n'avons pas voulu ouvrir les yeux alors même que les enseignants nous avaient signalé très tôt la menace qu'ils représentent. Quand je pense qu'ils continuent à les côtoyer chaque jour au péril de leur vie, je suis admiratif. Arrêtons donc de tourner au tour du pot... Le plus simple et le plus efficace pour nous grands-parents serait de les tuer... Pour autant rappelons-nous que les enfants seront demain les adultes qui paieront les retraites et après-demain de paisibles retraités jouissant des plaisirs de la vie... La solution la plus raisonnable serait donc de faire des fermes d'élevage 100 % automatisées, sous cloche en dehors du monde afin de les faire pousser le plus vite possible et ainsi qu'ils deviennent des adultes au service des vieux. Ce n'est qu'avec des initiatives à la fois humanistes et efficaces que nous pourrions sortir du fléau. »

Merci

Alain Tortosa

Tout ceci n'est bien sûr qu'humour noir et caricature et ne saurait avoir de lien avec la réalité

14 janvier 2022.

<https://7milliards.fr/tortosa20220114-breves-humour-noir.pdf>